

COLLOQUE

JEUDI-VENDREDI

15-16

NOVEMBRE 2018



Le droit processuel de la famille

AMPHI G

Faculté de droit et
des sciences politiques

Sous la
responsabilité scientifique
de C. BAHUREL et R. LAHER

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

irdp.colloques@univ-nantes.fr

www.univ-nantes.fr/droit

UN

UNIVERSITÉ DE NANTES

Barreau
de NANTES

DALLOZ

irdp
INSTITUT
DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ



MINISTÈRE DE
LA JUSTICE



INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES
NANTES



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

JEU. & VEND.
15 - 16
novembre 2018

Le droit processuel de la famille

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

13h30 Accueil

14h10 Allocution d'Antoinette HASTINGS-MARCHADIER, Doyenne de la Faculté

14h20 Propos introductifs : le droit processuel et la famille

Charles BAHUREL, Professeur à l'Université de Nantes

Rudy LAHER, Maître de conférences à l'Université de Nantes

I. LE DROIT PROCESSUEL GÉNÉRAL DE LA FAMILLE

Sous la présidence de Raymond LE GUIDE, Professeur émérite à l'Université de Nantes

14h30 L'histoire du droit processuel de la famille

Xavier GODIN, Professeur à l'Université de Nantes

14h50 Les sources du droit processuel de la famille

Guillaume DROUOT, Professeur à l'Université de Bordeaux

15h10 Les procédures familiales en Allemagne

Isabelle DESPRES, Professeur à l'Université de Nantes

15h30 Débats et échanges

15h45 Pause

16h00 Les juridictions familiales

Rudy LAHER, Maître de conférences à l'Université de Nantes

16h20 L'instance familiale

Antoine BOLZE, Maître de conférences HDR à l'Université Paris-Est Créteil

16h40 Le raisonnement du juge en droit de la famille

Vincent EGEA, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

17h00 L'exécution forcée des décisions des juridictions familiales

Elisabeth BOTREL, Maître de conférences au CNAM, ESGT

17h20 Débats et échanges

17h35 Fin de l'après-midi

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

9h00 Accueil

9h20 Allocution de Charles-Edouard BUCHER, Directeur de l'IRDP

II. LE DROIT PROCESSUEL SPÉCIAL DE LA FAMILLE

Sous la présidence de Yvon DESDEISES, Professeur émérite à l'Université de Nantes

9h30 Le divorce par consentement mutuel : retrait du juge ou déplacement du contentieux ?

Jean-René BINET, Professeur à l'Université de Rennes 1

9h50 Le juge et les couples non mariés

Charles-Edouard BUCHER, Professeur à l'Université de Nantes

10h10 Filiation et procédure civile

Marie-Laure CICILE-DELFOSSÉ, Professeur à l'Université de Rennes 1

10h30 Débats et échanges

10h45 Pause

11h00 Régimes matrimoniaux et procédure civile

Charles BAHUREL, Professeur à l'Université de Nantes

11h20 Succession et procédure civile

Michel GRIMALDI, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

11h50 Le choix d'un ordre processuel dans les relations familiales internationales

Petra HAMMJE, Professeur à l'Université de Nantes

12h10 Débats et échanges

12h25 Pause déjeuner

14h00 Le rôle du procureur de la République en droit de la famille

Loïs RASCHEL, Magistrat, Maître de conférences à l'Université Paris-Nanterre

14h20 Procédure pénale et droit de la famille

François ROUSSEAU, Professeur à l'Université de Nantes

Sylvie GRUNVALD, Maître de conférences HDR à l'Université de Nantes

14h45 Débats et échanges

15h00 Les conséquences pratiques de la déjudiciarisation du droit de la famille

Table ronde sous la présidence d'Hélène PÉROZ, Professeur à l'Université de Nantes

- Florence GARCIA, Avocate au barreau de Nantes
- Jean GASTÉ, Notaire à Nantes, président du CRIDON-Ouest
- Laurence JALLU, Avocate au barreau de Nantes
- Véronique ROUILLON, Magistrat, première vice-présidente et coordinatrice du pôle famille du tribunal de grande instance de Nantes.

16h00 Débats et échanges

16h15 Propos conclusifs

Philippe THERY, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

16h35 Clôture du colloque



le droit processuel de la famille

JEUDI-VENDREDI
15-16
NOVEMBRE 2018

INSCRIPTIONS

Nom : Prénom :

Titre / fonction(s) :

Société / Organisme / Etablissement :

N° Siret /

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mail :

Colloque agréé au titre de la formation continue des notaires et avocats

- Je souhaite que ces heures soient inscrites dans le cadre de la formation continue
- Je souhaite recevoir une facture
 - au nom de la société
 - à mon nom personnel

	Avant le 29 Octobre 2018	Tarif majoré du 29/10 au 08/11
Avocats stagiaires, élèves notaires, étudiants non universitaires	<input type="checkbox"/> 50€ TTC (soit 41.67€ HT)	<input type="checkbox"/> 75€ TTC (soit 62.50€ HT)
Professionnels Formation continue	<input type="checkbox"/> 150€ TTC	<input type="checkbox"/> 200€ TTC
Professionnels hors Formation continue	<input type="checkbox"/> 150€ TTC (soit 125€ HT)	<input type="checkbox"/> 200€ TTC (soit 166.67€ HT)
Etudiants, doctorants et enseignants d'Université	<input type="checkbox"/> Gratuit mais inscription obligatoire (Pour les étudiants, merci de préciser n° étudiant et spécialité)	

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE LE JOUR DU COLLOQUE.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 8 novembre 2018

Merci de retourner votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque établi à l'ordre de « L'Agent comptable de l'Université de Nantes » et l'adresser à :

Institut de Recherche en Droit Privé – M.O. PESSU
Faculté de Droit et Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81307
44313 Nantes Cedex 3

Pour tout renseignement : 02 40 14 15 65 mail : irdp.colloques@univ-nantes.fr